VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle Orléans, Nouvelle Orléans, 29 avril 1913.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI, le 2 juin 1913, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assesées pour l'année 1911 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues déliquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables déliquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

J. ARMSTRONG—
No. 1471—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, designés comme terrains Nos. 42-43 dans l'Ilet No. 36, folio 154, borné par les rues Jasmin, Wistoria, Franklin et Lotus, mesurant 36 pieds de face à la rue Jasmin sur 120 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 166—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$16.50
Quinze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme 15 terrains dans l'Ilet No. 891, borné par les rues de Londres, New Orleans, Roman et Prieur, mesurant 191 pieds de face à la rue de Londres sur 117 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 160 pieds sur l'autre et à une mesure arrière de 161 pieds aussi 160 pieds de face à la rue Roman et à la rue Nlle Orleans sur 161 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 100 pieds en profondeur sur l'autre et a une mesure arrière de 112 pieds le dernier formant le coin des rues Roman et Nlle Orleans.

MME MARY A BRENNAN—
No. 171 pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 11-12 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Elysian Fields sur 106 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 167—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Certains terrains et amélioration qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Annette, Miro, Allen et Grant, mesurant 120 pieds de face à la rue Allen sur 128 pieds de profondeur et forme le coin des rues Allen et Miro.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 168—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Annette, Miro, Allen et Grant, mesurant 60 pieds de face à la rue Allen sur 128 pieds de profondeur, et forme le coin des rues Miro et Allen.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 169—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$13.20
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1208, borné par les rues Tonti, Touro, Frenchman et Rocheblave, mesurant 180 pieds de face à la rue Tonti sur 127 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 172—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 32 pieds de face à la rue Elysian Fields sur 106 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 173—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$7.70
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvlele Orléans, désignés comme terrains Nos. 16 et 17 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Elysian Fields sur 106 pieds de profondeur et forme le coin des rues Elysian Fields et Dorgenois.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 174—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 2 et 3 dans l'Ilet No. 1328, borné par les rues Elysian Fields, Frenchman, Rocheblave et Dorgenois, mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Frenchman sur 106 pieds de profondeur.

MLLE MARY A. BRENNAN—
No. 175—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1329, borné par les rues Rocheblave, Frenchman, Dorgenois et Touro, mesurant 160 pieds de face à la rue Frenchman sur 128 pieds de profondeur.

P. M. BURKE—
No. 1776—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 498, borné par les rues Burdette, Fern, Forshy et Orleander, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

ED BURKE—
No. 78—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 486, borné par les rues Roman, Prieur, Thalia et Jefferson Lane, mesurant 32 pieds de face et formant coin.

M. LOUIS P. BRYANT—
No. 1127—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$30.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 M 10 dans l'Ilet No. 1520, borné par les rues Lepag,e De Soto, Broad et Crête, mesurant 30 pieds de face à la rue Lepage sur 150 pieds de profondeur.

ESTATE ELIJAH BUSH—
No. 1741—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Belleville, Valette, Slidell et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur.

CITY REALTY CO.—
No. 2001—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 2 dnas l'Ilet No. 660, borné par les rues Milan, Willow, Clara et General Taylor, mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

ED B. CONNELL—
No. 547—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 289, borné par les rues Rempart, Clio, Saratoga et Erato, mesurant 25 pieds de face à la rue Rempart sur 97 pieds de profondeur et forme le coin des rues Rempart et Clio.

VVE. O. CROSIER—
No. 2176—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$13.20
Une certaine parcelle de terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 Pt. 7 10 dans l'Ilet No. G. V. 18, borné par les rues Audubon, Magazine, Market et Walnut, mesurant 25 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur.

H. C. CROSIER—
No. 2160—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. G V 17, borné par les rues Audubon, Leake, Market et Magazine, mesurant 31 pieds de face à la rue Audubon sur 105 pieds de profondeur.

H. T. CROZIER—
No. 1826—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigne comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 155, borné par les rues Oak, Burdette, Adams et Plum, mesurant 30 pieds de face a la rue Oak sur 120 pieds de profondeur.

MME G. R. COOKE—
No. 825—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$132.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 9-10 dans l'Ilet No. 468, borné par les rues City Park, Orleans et Olga, mesurant chacun 29 pieds de face à la rue City Park sur 129 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2172—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. G. V. 18, borné par les rues Walnut, Market, Audubon et Magazine, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut sur 120 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2169—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. C dans l'Ilet No. G. V. 11, borné par les rues Magazine, Walnut, Leake et Market, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur.

JOS. R. DAMONTE—
No. 2173—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. G. V. 32, borné par les rues Général Hood, Ferdinand, Audubon et Broadway, mesurant 30 pieds de face à la rue Audubon sur 120 pieds de profondeur.

MME J. BART DAVIS—
No. 642—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$44.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 23 dans l'Ilet No. 558, borné par les rues Iberville, David, Solomon et Canal, mesurant 32 pieds de face à la rue David sur 105 pieds de profondeur et forme le coin des rues Iberville et David.

A. H. DENIS—
No. 1371—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Press, Roman et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

FRED A. EARHARDT—
No. 1263. Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 228, borné par les rues Dauphine, Forstal, Reynes et Bourgogne, mesurant 32 pieds de face à la rue Dauphine sur 110 pieds de profondeur.

VVE LEONARD FRIDOHN—
No. 1264—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$5.50
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 20 dans l'Ilet No. 96, borné par les rues Belleville, Eliza, Elmira et Evalina, mesurant 32 pieds de face à la rue Elmira sur 150 pieds de profondeur.

T. FOLEY—
No. 479—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 266, borné par les rues Dumaine, Johnson, Galvez et St. Philippe, mesurant 43 pieds 5 pouces de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 103 pieds sur l'autre et a une mesure arrière de 17 pieds 9 pouces.

HY. FROLICK—
No. 1176—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. D dans l'Ilet No. 433, borné par les rues Jackson, Prieur, Johnson et Melpomene, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

CORNELIUS GAST—
No. 1341—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$22.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 28, 29,32 dans l'Ilet folio 255 sq.2, bornés par le chemin public, les rues Orléans, Newton et London.

VICTORINE GREEN—
No. 1349—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 15 dans l'Ilet No. folio 272, borné par les communaux, mesurant 40 pieds de face au communal sur 120 pieds de profondeur.

MME L. GENELLA—
No. 1663—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 22 dans l'Ilet No. 78, borné par les rues Maple, Cherokee, Hampson et Lowerline, mesurant 30 pieds de face à la rue Maple sur 138 pieds de profondeur.

MME ARMSTEAD R. HOLCOMBE—
No. 1675—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$55.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7 dans l'Ilet No. 109, borné par les rues Elm, Dublin, Burthe et Dante, mesurant 30 pieds de face à la rue Elm sur 150 pieds de profondeur.

PETER J. JALLANS—
No. 448—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$55.00
Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 8 à 11 dans l'Ilet No. 216, borné par les rues Murat, Olympia, Banks et Palmyre, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Murat sur 127 pieds 2 pouces de profondeur. Terrain 11 forme l'angle des rues Murat et Palmyre.

VENTES POUR TAXES

HENRY KUEHL—
No. 1089—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$52.80
Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, designées comme terrain No. pt. 17-20 D dans l'Ilet No. 113, borné par les rues Chartres, Jordon, Caffin et Royale, mesurant 38 pieds de face à la rue Chartres sur 127 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Chartres et Jordon.

DR. J. A. KYLE—
No. 533—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$3.30
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain No. Pt. 18 dans l'Ilet No. 592, borné par les rues Murat, Toulouse, Olympia et St. Pierre, mesurant 14 pieds 3 pouces de face à la rue Murat sur 120 pieds de profondeur.

MME HY. L. LAZARUS—
No. 1633—Puor taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$330.00
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 5, 8, 9 dans l'Ilet No. 272, borné par les rues Camp, Foucher, Chestnut et Aline, mesurant terrain 5-8 31 pieds chacun face à la rue Camp sur 125 pieds de profondeur. Terrain 9 mesure 31 pieds de face sur 156 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Camp et Foucher.

GUSTAVE J. LABARRE—
No. 1681—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$110.00
Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrains Nos. 25-24 dans l'Ilet No. 490, borné par les rues Octavia, Rempart, Saratoga et l'avenue Peters, et mesurent 25 pieds de face à la rue Octavia sur 120 pieds de profondeur et forment l'angle des rues Octavia et S. Rempart.

MLLE. WINONA S. LEMLY—
No. 1807—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un cetrain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 25, borné par les rues Millaudon, Général Scott, Esther et Wall, mesurant 31 pieds de face à la rue Millaudon sur 100 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Millaudon et Esther.

GEO. L. L'HOTE—
No. 455—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$121.00
Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrains Nos. 1 pt. 2 dans l'Ilet No. 552, borné par les rues Canal, Miro, Cleveland et Tonti, mesurant 50 pieds de face à la rue Canal sur 135 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Canal et Miro.

WM. LOSCH—
No. 659—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$50.40
Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignées comme terrain No. 1-2 de 9 dans l'Ilet No. 276, borné par les rues Washington, Rempart, Dryades et Sixième, mesurant 25 pieds de face à la rue Washington sur 200 pieds de profondeur.

WM. LOSCH—
No. 658—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$35.20
Certaines parcelles de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, designées comme terrain No. 18 ou 13 dans l'Ilet No. 500, borné par les rues Poydras, Johnson, Prieur et Lafayette, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras sur 98 pieds de profondeur.

MORGAN REALTY CO.—
No. 16—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$22.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 25 dans l'Ilet No. 522-25, borné par les rues Toulouse, Pierce, St. Pierre et Orléans, mesurant 30 pieds de face à la rue Pierce sur 110 pieds de profondeur.

MIGUEL MOUSANA—
No. 1464—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 7-8 dans l'Ilet No. folio 276, borné par les rues Church et Bellegarde, mesurant 64 pieds de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

KOSMAN MORGAN—
No. 1251—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$11.00
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme améliorations dans l'Ilet No. folio 240, borné par Milneburg.

JAS. MURRAY—
No. 1444—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 280, borné par les rues Nunez, Bringier, Teche et Magellan, mesurant 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Bringier et Nunez.

PATRICK J. O'MALLIE—
No. 1350—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 371, borné par les rues Jackson, Magnolia, Robertson et Joséphine, mesurant 50 pieds de face à la rue Jackson sur 50 pieds de profondeur.

PATRICK J. O'MALLIE—
No. 1349—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$13.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 19 dans l'Ilet No. 370, borné par les rues Robert, Magnolia, Philip et Jackson, mesurant 40 pieds de face à la rue Robertson sur 30 pieds 9 pouces de profondeur.

JOS. PASSAFEEMO—
No. 579—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$39.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 9 dans l'Ilet No. 390, borné par les rues Magnolia, Robertson, Thalie et Erato, mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 95 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Magnolia et Thalie.

MLLES CT. ET E. REED—
No. 1448—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$35.20
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain No. 16 dans l'Ilet No. 120, borné par les rues Harmonie, Laurel, Constance et Pleasant, mesurant 54 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur.

VVE. A. ROBINSON—
No. 54—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$37.40
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain No. pt. 9 dans l'Ilet No. 357, borné par les rues Freret, Earto, Howard et Thalie, mesurant 32 pieds de face à la rue Erato sur 120 pieds de profondeur.

VVE. M. SHELLY ET HORARA NEWMAN—
No. 1317—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$143.00
Cinq certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrain No. 6 à 10 dans l'Ilet No. 257, borné par les rues Septième, Baronne, Dryades at Sixième, mesurant 125 piers de face à la rue Septième sur 112 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Septième et Baronne.

VENTES POUR TAXES

A. P. SCHROEDER—
No. 441—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$17.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. 447, borné par la bande Johnson aux rues Thalie, Galvez et Melpomène, mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue .... sur 178 pieds 6 pouces de profondeur sur une ligne de côté sur 108 pieds et 1 pouce sur l'autre ligne de côté.

LOUIS SPIRO—
No. 19—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$35.20
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 24-25 dans l'Ilet No. 125, borné par les rues Bellecastle, Tchoupitoulas, Annonciation et Dufossat, mesurant 62 pieds de face à la rue Bellecastle sur 150 pieds de profondeur.

AMANDA J. SMITH—
No. 2001—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$1.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrains No. .. dans l'Ilet No. folio 247, borné par les chemin publique, mesurant 48 pieds de face au chemin publique sur 170 pieds de profondeur.

HERITIERS DE MANUEL SUAREZ ET EPOUSE—
No. 1048—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 15-16 dans l'Ilet No. 657, borné par les rues Desire, Robertson, Elmire et Claiborne, mesurant 57 pieds de face à la rue Desire sur 120 pieds de profondeur.

LOUIS A. TIRMAN—
No. 1077—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$1.65
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme Ilet No. 2555, borné par les rues Poland, Kentucky, Bolivar et Manuel.

BERNARD TICHE—
No. 1678—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$66.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 17-18 dans l'Ilet No. 451, borné par les rues Dryades, Baronne, Bordeaux et Valence, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur 120 pieds de profondeur.

BERNARD TICHE—
No. 1733—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$66.00
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 8-10 dans l'Ilet No. 603, borné par l'avenue Napoléon et les rues Robretson, Freret et Jena, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 105 pieds de profondeur, et forment l'angle de l'avenue Napoléon et de la rue Robertson.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 226—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$11.00
Onze certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme 11 terrains dans l'Ilet No. 1236, borné par les rues Mazant, France, Tonti et Vertu, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 230—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 4 dans l'Ilet No. 1174, borné par les rues Frenchman, Touro, Tonti et Miro, mesurant 90 pieds de face à la rue Frenchman sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 235—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 7-8 dans l'Ilet No. 1178, borné par les rues Annette, Tonti, Miro et Allen, mesurant 63 pieds de face à la rue Annette sur 120 pieds de profondeur et forme le coin des rues Annette et Tonti.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 238—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$14.30
Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. .. dans l'Ilet No. 1204, borné par les rues Tonti, Allen, Rocheblave et Annette, mesurant chacun 186 pieds de face à la rue Annette sur 156 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 239—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$8.80
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-2 dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Bourbon, Dorgenois, Touro et Rocheblave, mesurant chacun 64 pieds de face à la rue Bourbon sur 128 pieds de profondeur terrain formant le coin des rues Bourbon et Dorgenois.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 240—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 18-19 dans l'Ilet No. 1333, borné par les rues Allen, Dorgenois, Annette et Rocheblave, mesurant 66 pieds de face à la rue Allen sur 160 pieds de profondeur et forme le coin des rues Allen et Dorgenois.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 241—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$3.30
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 1372, borné par les rues Dorgenois, Law, Annette et Allen, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 267—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$33.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 19-20 dans l'Ilet No. 1375, borné par les rues Bourbon, Touro, Law et Dorgenois, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro sur 128 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 268—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situe dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. 1498, borné par les rues Frenchman, Hope, Elysian Fields et Law, mesurant 31 pieds de face à la rue Hope sur 127 pieds de profondeur.

U. S. LAND CO., LTD.—
No. 260—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$4.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 3 dans l'Ilet No. 1504, borné par les rues New Orleans, Hope, Law et Allen, mesurânt 64 pieds de face à la rue New Orleans sur 100 pieds de profondeur.

J. M. VANCE ET ALS.—
No. 1279—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. folio 239, borné par les rues Madison, New York, Washington et le Bayou St. John, mesurant 27 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Madison sur 128 pieds de profondeur.

J. M. VANCE ET ALS.—
No. 1280—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$2.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. .. dans l'Ilet No. folio 239, borné par les rues Madison, New York, Washington et le Bayou St. John, mesurant 20 pieds de face à la rue New York Madison sur 100 pieds de profondeur.

VENTES POUR TAXES

WM. W. WALL—
No. 433—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$3.30
Certaines parcelles de terrains et améliorations qui s'y trouvent situées dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrains Nos. Bal dans l'Ilet No. 722, borné par les rues Lesseps, France, Claiborne et Derbigny.

RICHARD T. WALSH ET ALS.—
No. 696—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$88.00
Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 1-4 dans l'Ilet No. 452, borné par Jefferson Davis Parkway et les rues Rendon, Canal et Iberville, mesurant 70 pieds de face au Jefferson Parkway sur 112 pieds 1 pouce de profondeur. Terrain 1 forme l'angle du Jefferson Davis Parkway et de la rue Iberville.

J. B. WILKENSON—
No. 990—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$26.40
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 6 dans l'Ilet No. 294, borné par les rues France, Lesseps, Bourgogne et Rempart, mesurant 31 pieds de face à la rue France sur 143 pieds de profondeur.

H. D. WOODSON—
No. 1081—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$6.60
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. Pt. 34 ou 99 dans l'Ilet No. folio 263, borné par les chemin Gentilly, mesurant 1 arpent de face au chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

JAS. C. ET ALOIS R. YOCHIM—
No. 1615—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$35.20
Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 1 dans l'Ilet No. 203, borné par l'avenue Napoléon et les rues Constance, Magasin et Berlin, mesurant 28 pieds 8 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur et forme le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Berlin.

J. C. ET A. R. YOCHIM—
No. 1132—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$61.60
Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme terrains Nos. 6-8 dans l'Ilet No. 83, borné par les rues Chippewa,Huitième, Annonciation et Septième, et mesure 94 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur et forme l'angle des rues Chippewa et Huitième.

ZINGLE THOMAS ET SUTHON—
No. 633—Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à....................$33.00
Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 2me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme terrain Nos. D. pt. 15 dans l'Ilet No. 28, borné par les rues Chartres, Decature, St. Louis et Conti, mesurant 20 pieds 7 pouces de face à la rue Chartres sur 128 pieds 5 pouces de profondeur.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorier. De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI, 2 juin 1913, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
29avrilmai5,12,19,26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Ophelia James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,454 — Division B — Attendu qu'Azzie James a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Ophelia James, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition et pourquoi la description et la valeur de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. R. KER, Avocat.
6mai—17

Succession de James Lea McLean et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,672 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Benjamin Roach, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CAFFERY, QUINTERO & BRUMBY, Avocats.
6mai—6,10,15

Succession de Mlle Ellen M. S. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,609 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Peter J. Flanagan, exécuteur testamentaire datif, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologue et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY,
3mai3,7,12

Succession de Frank Sharp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 99,713 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire, présenté par Sarah Sharp et Felix J. Dreyfous, exécuteurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. M. CAHN, A. D. DANZIGER,
Avocats. 1mai1,5,10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriétés améliorées et de valeur du Sixième District à savoir:

1er. Terrain formant l'angle des rues Tchoupitoulas et Joseph, dans le carré des rues Octavia et Annonciation. Bâtisses portant le No. municipal 5535 rue Tchoupitoulas et le No. municipal 309 rue Joseph.

2. Terrain sur la rue Annonciation, entre les rues Octavia et Joseph, dans le carré de la rue Laurel, à savoir: Sur les terrains Nos. 1 et 2 (No. 1 formant l'angle des rues Annonciation et Joseph). Bâtisses portant les Nos. municipaux 5533 et 5535 rue Annonciation sur le terrain No. 3.. Bâtisses portant le No. municipal 5525 rue Annonciation, et sur les terrains Nos. 4 et 5 bâtisses portant les Nos. municipaux 5519 et 5521 rue Annonciation.

3. Terrain dans le même carré que le ci-dessus deuxièmement décrit.. Bâtisses portant le No. municipal 417 rue Joseph.

4. Terrain dans le même carré que le ci-dessus premièrement décrit.. Bâtisses portant le No. municipal 317 rue Joseph.

Dans l'affaire de Lewis Fishel vs. Michael Irwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 77,847 — En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Lewis Fishel, demandeur, et en faveur des trois intervenants à savoir: Les liquidateurs du Canal Bank et Trust Company, les liquidateurs du Louisiana National Bank, et le Interstate Trust and Banking Company, contre le défendeur Michael Irwin, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitullée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains s'étendant et étant dans Rickerville, anciennement paroisse de Jefferson, actuellement dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros un et deux du carré No. 5 qui est borné par les rues Tchoupitoulas, anciennement Levée, Annonciation, anciennement Jersey; Octavia et Joseph, sur le plan originel de Rickerville, les dits terrains sont adjacents. Terrain No. 1 mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, anciennement rue Levée, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Joseph, desquelles deux rues il forme le coin, terrain No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, anciennement Levée, sur 120 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

2. Cinq certains terrains situés, s'étendant et étant dans Rickerville, anciennement ville et paroisse de Jefferson, maintenant dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues Annonciation, anciennement Jersey; Joseph, Octavia et Laurel, étant désigné sur un plan de Rickerville dit cidevant, dressé par B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de J. R. Beard, notaire dans cette ville, comme terrains Nos. un, deux, trois, quatre et cinq, et mesure en mesure Américaine ci-après à savoir: Terrain No. un formant l'angle des rues Annonciation, anciennement Jersey, et Joseph, mesure trente pieds, onze pouces à la rue Annonriation, anciennement rue Jersey, sur 110 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue Joseph; terrains deux, trois, quatre et cinq mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Annonciation, anciennement Jersey, sur les profondeurs ci-après à savoir: Cent-neuf pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne entre les terrains Nos. un et deux, cent-huit pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne entre les terrains numéros deux et trois, cent-huit pieds, un pouce et deux lignes sur la ligne entre les terrains numéros trois et quatre, 107 pieds 5 pouces sur la ligne entre les terrains numéros quatre et cinq et cent-six pieds, huit pouces et six lignes sur la ligne entre les terrains numéros cinq et six.

3. Un certain lot de terre dans le même district, et Ilet que la propriété sus décrite, et désigné comme lot No. 22 sur ledit plan de Buisson et Thompson, voyers, en date du 23 mars 1849, et mesurant 30 pieds de face à la rue St. Joseph, sur cent-trente pieds, huit pouces et six lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés ci-dessus décrites et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon.

4. Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro 130 sur le plan tracé par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Tchoupitoulas, autrefois Levée; Annonciation, autrefois Jersey; Octave et Joseph, ledit lot étant désigné par le numéro 26 et mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur cent-trente-neuf pieds, cinq pouces de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ERNEST T. FLORANCE,
Avocat pour le demandeur.
av5,11,18,25ma21,8

VENTES A L'ENCAN

Par WALTER GOLDMAN

Annonce Judiciaire

VENTE DE LIQUIDATION

PARKER ET BROOKS EN LIQUIDATION

No. 104,072 — Cour Civile de District — Division E.

Au plus offrant enchérisseur le contenu entier et stock en marchandises du

TUXEDO CAFE

Consistant d'accessoires de buvette, deux caisses enregistreuses (National), piano, miroirs, six éventails électriques pour plafond, coffre-fort en fer, vitrine, chaises, tables, crachoirs, un grand assortiment de verreries, un choix de liqueurs variées, etc., etc., suivant l'inventaire.

Egalement les licences de ville et d'état pour 1913.

A l'enchère MERCREDI, 14 mai 1913 à 11 heures a. m., sur les lieux 223-25 N. Franklin entre les rues Bienville et Conti.

Par WALTER GOLDMAN, encanteur, vendra à l'enchère publique à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 29 avril 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

L'entier stock en marchandises, accessoires et mobilier ci-dessus mentionnés suivant l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

WALTER GOLDMAN, Encanteur.
JOHN P. SULLIVAN,
ARTHUR LANDRY,
E. M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.
mai2,11,14

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Illinois Central

ARRIVEE	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE	
Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m
DEPART	
Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE	
Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m
DEPART	
Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:00 p m

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis. Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m
DEPART	
Tous les Jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m
Dimanche Seulement	
Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis. Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Queen et Crescent Route

DEPART	
New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	6:00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:10 a m
ARRIVEE	
New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:20 p m

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.		
Nouvelle Orléans		11:45 p m
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	2:52 p m	5:24 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:20 a m
Mauriceville		10:03 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a m
ARRIVEE.		
Nouvelle Orléans		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:20 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

Louisiana Southern Railway

New Orleans, Texas and Mexico Railroad (LIGNE BLOUEE.)

Trains arrivent et partent de la station situé aux rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.	
Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	6:00 a m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs pour Pointe à la Hache	7:00 a m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	4:30 p m
Dimanches seulement	8:00 a m
Ligne électrique pour Shell Beach	7:00 a m
Train quotidien	4:30 p m
ARRIVEE.	
Train spécial d'ouvriers pour Chalmette	4:00 p m
Mereaux, Violet, tous les jours excepté le Dimanche.	
Train de voyageurs de Pointe à la Hache	6:00 p m
Tous les jours, Dimanche excepté.	
Train quotidien	10:10 a m
Dimanches seulement	6:35 p m
Ligne électrique pour Shell Beach	10:10 a m
Train quotidien	7:50 p m

Louisville et Nashville

ARRIVEE	
New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m
DEPART	
New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m
Excursion Dimanche	7:30 a m